

HCRRUN : 5ème étape d'indemnisation des victimes à Atakpamé



Une délégation du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) conduite par son premier rapporteur M. Wiyao Evalo (représentant sa présidente), a entamé ce lundi 20 juin, la 5ème étape des indemnisations des victimes non vulnérables éligibles de la région des plateaux à Atakpamé.

Il s'agit d'une opération de dix jours qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du volet indemnisation du programme de réparation de victimes des violences à caractère politique de 1958 à 2005.

À cela s'ajoutent des victimes dont leur lieu d'habitations avoisinant le site actuel du barrage de Nangbeto qui pour des raisons d'intérêts publics, ont été déplacés de leurs lieux de résidence à l'époque à d'autres lieux où ils résident actuellement. Soit au total de 550 victimes attendues à la fin de cette session.

Evalo Wiyao a indiqué que dans sa mission, le l'HCRRUN n'a pas le droit d'oublier une seule victime identifiée et enregistrée par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) associée à celle de la Commission d'Enquête Spéciale Indépendante (CESI) de 2005.

Le conseiller spécial de l'HCRRUN, l'ancien premier ministre

Me Joseph Kokou Koffigoh a invité les bénéficiaires de cette indemnisation à tourner la page d'un passé sombre et tourmenté pour ainsi envisager l'avenir avec optimisme car dit-il, « *se réconcilier pour un mieux vivre collectif au Togo n'est possible que par la tolérance, l'acceptation de l'autre, le pardon, le partage et le respect mutuel* ».

Pour rappel, le nombre total des victimes recensées sur la période 1958-2005 est de 22.415. À la lumière des études, ce nombre s'est accru de nos jours à 40000 victimes et génère des dépenses à l'Etat.

Le préfet de l'Ogou M. Akakpo Edoh à pris part à l'ouverture des travaux.

Depuis Atakpamé, Evrard Nomanyo